

SOUS-PRÉFET DE GRASSE

SOUS-PRÉFECTURE DE GRASSE
Service de coordination des politiques publiques

Affaire suivie par : Élodie MARX
☎ 04 92 42 32 36
✉ elodie.marx@alpes-maritimes.gouv.fr

Grasse, le **28 NOV. 2018**

Monsieur le sous-préfet de Grasse

à

Liste *des destinataires in fine*

Objet : CSS PRIMAGAZ Carros

Je vous confirme que se tiendra une Commission de suivi de site de PRIMAGAZ implanté sur la commune de Carros le :

Mercredi 19 décembre 2018 à 14 h30
à la sous-préfecture de Grasse - salle de réunion (niveau 0)
3 avenue Général de Gaulle - 06130 GRASSE

L'ordre de jour sera le suivant :

1. Quorum
2. Approbation du compte rendu de la dernière CSS (13 novembre 2013)
3. Désignation du bureau
4. Projet de règlement intérieur et vote
5. Instruction gouvernementale du 6 novembre 2017 relative à la mise à disposition et à la communication d'informations potentiellement sensibles (DREAL)
6. Bilan 2017- 2018 de l'inspection des installations classées
7. Point sur le plan de prévention des risques technologiques
8. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir y assister ou de vous faire représenter, et de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse suivante : fflorentino@cypres.org.

Le sous-préfet de Grasse,

Stéphane DAGUIN



Pièces jointes :

- Mandat
- Projet règlement intérieur
- Arrêté Préfectoral du 23 novembre 2018 renouvelant la composition de la CSS

LISTE DES DESTINATAIRES

Membres titulaires - Arrêté Préfectoral du 23 novembre 2018

Collège « administrations de l'État »

- Sous-Préfecture de Grasse Monsieur le sous-préfet
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) Monsieur le directeur départemental
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Madame le chef de l'unité départementale des Alpes -Maritimes

Collège « élus des collectivités territoriales »

- Conseil Départemental Monsieur Charles SCIBETTA
- Métropole Nice Côte d'Azur Monsieur Charles SCIBETTA

Collège « exploitant »

- PRIMAGAZ CARROS Monsieur Carlos RIJO BUGALHO

Collège « salariés »

- PRIMAGAZ CARROS Monsieur David DAGAULT

Collège « riverains ou association de protection de l'environnement »

- REGION VERTE Monsieur Roger RICCIARDI
- ASLLIC (association syndicale libre du lotissement industriel de Carros) Monsieur Jean-Pierre LEVI

MANDAT : BON POUR POUVOIR

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur de la Commission de Suivi de Site de l'établissement PRIMAGAZ Carros

- *Lorsqu'il n'est pas suppléé, un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre*
- *Nul ne peut détenir plus d'un mandat*
- *Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance*

Je soussigné(e)

représentant de

du collège.....

donne pouvoir à

représentant de

du collège

à l'effet:

ⓐ de me représenter et de voter à :

la Commission de Suivi de Site de PRIMAGAZ - Commune de Carros
Mercredi 19 Décembre 2018 à 14 h 30
à la sous-préfecture de Grasse - salle de réunion (niveau 0)
3 avenue Général de Gaulle - 06130 GRASSE

Fait le :

Signature :